



Règlement d'Ordre Interne (R.O.I.) pour la période « Covid-19 »

Chers tuteurs, la réouverture des structures d'accueil sous les contraintes sanitaires de la pandémie « Covid-19 » pose un défi pour nous tous. Ainsi, à côté des règles typiques de bonne conduite au sein des structures d'accueil, nous aimerons vous rapprocher **une série de nouvelles règles qui s'appliquent impérativement entre le 25 mai et le 15 juillet** (la date peut varier en fonction des décisions ministérielles) :

- Les enfants sont tenus, soit de laver leurs mains, soit de désinfecter leurs mains au moins une fois par heure.
- Les enfants sont tenus de laver leurs mains de manière intensive après avoir visité les toilettes.
- Les enfants sont tenus à rester dans leur salle, sauf décisions différentes des éducateurs.
- Les enfants sont tenus à porter leur masque en dehors de la salle de leur groupe. Dans la salle, le port du masque est facultatif.
- Le port du masque obligatoire ne s'applique pas aux enfants ayant moins de 6 ans.
- Les parents/tuteurs n'ont pas le droit d'entrer les bâtiments de la structure. Pour organiser la situation de rentrée des enfants, une personne de notre équipe est désignée pour gérer l'accueil des enfants ainsi que d'aider les parents quand ils viennent chercher leur(s) enfant(s). Veuillez sonner à l'entrée principale de la nouvelle Maison Relais (Rez-de-chaussée).
- De manière générale, nous vous prions de prendre conscience, et d'appliquer les consignes du ministère et de la Direction de la Santé que vous trouvez sur : <https://www.enfancejeunesse.lu/fr/coronavirus/recommandations/informations-parents-cycle-1>

En vue de la situation spéciale, il reste à préciser **quelques changements de services primordiaux pendant les semaines scolaires selon inscription** :

- La structure d'accueil n'assure plus aucun accueil entre 7 :00 et 8 :00 le matin.
- La structure d'accueil assure une disponibilité téléphonique de 8 :00 à 18 :00.
- La structure d'accueil prend en charge vos enfants entre 13 :00 et 18 :00 pendant les semaines scolaires **selon inscription.**

Finalement, l'ASBL Lënster Päiperlék aimerait rappeler **quelques principes de bonne conduite** qui s'appliquent toujours au sein de nos structures :

- Tous les enfants sont tenus de garder leurs outils électroniques (Portable, Consoles etc...) dans leur sac pendant leur séjour au SEA.
- L'équipe du SEA Gonderange demande impérativement aux parents pour cette période que leur(s) enfant(s) n'amènent pas de jouets ou d'autres objets privés au SEA Gonderange.